

COMMUNIQUÉ

Paris, le 6 mars 2017

COUPS DE CŒUR SOLIDAIRES 2017 2^{ème} ÉDITION GROUPE SNCF

La Fondation SNCF lance son 2^{ème} appel à projets Coups de Cœur Solidaires à l'échelle du Groupe. Dépôt des candidatures en ligne jusqu'au 5 mai 2017.



Tout salarié actif du Groupe SNCF peut porter le **projet solidaire** d'une association dans laquelle il est bénévole.

Le **projet** doit bénéficier à des personnes fragiles ou défavorisées et être réalisé sur le territoire français.

Les lauréats des Coups de Cœur Solidaires, sélectionnés par des jurys territoriaux, reçoivent un soutien financier de la Fondation SNCF de 1 000€, 2 000€ ou 3 000€.

En 2016, **350 projets associatifs** ont été récompensés sur tout le territoire pour un montant de 695 000€.

Le dépôt de candidature s'effectue en ligne sur : www.fondation-sncf.org au plus tard le **5 mai 2017**.

CALENDRIER 2017

- **6 mars - 5 mai** : dépôt des dossiers en ligne sur fondation-sncf.org
- **Juin** : délibération des jurys territoriaux ;
- **Juillet** : information des lauréats ;
- **Novembre/Décembre** : cérémonie de remise des Prix Fondation SNCF.



La Fondation SNCF en bref

Pour mieux vivre ensemble, c'est la raison d'être de la Fondation SNCF qui s'investit dans trois domaines : l'**éducation**, la **culture** et la **solidarité**. Elle mobilise les salariés du Groupe SNCF avec le **mécénat de compétences**, favorise la **co-construction** pour agir plus efficacement et s'appuie sur **un réseau de correspondants** sur tout le territoire. En 2016, elle aura soutenu plus de 900 projets.

www.fondation-sncf.org

[@FondationSNCF](https://twitter.com/FondationSNCF)

Contact Fondation SNCF :

Marie Cauty, responsable de la communication Marie.cauty@sncf.fr